N° 1084. VENDREDI 27 JANVIER 1865. 9me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul chargé pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 26 janvier 1865.

BULLETIN.

Un décret impérial convoque pour le 15 février prochain le Sénat et le Corps-Législatif. Le bruit court, dit le *Bulletin de Paris*, que le discours de la couronne aura un caractère essentiellement pacifique quant à la politique extérieure, et qu'il formulera pour les affaires intérieures tout un programme de réformes administratives et économiques. La décentralisation départementale et communale, l'instruction primaire, le réseau complémentaire des voies ferrées, le régime des eaux et des forêts (code rural), les institutions de prévoyance et de bienfaisance, occuperont une place considérable dans le document impérial.

Sur 87 membres de l'épiscopat, 76 ont écrit pour protester contre l'interdiction de la publication et du commentaire de l'Encyclique par voie curiale ou épiscopale. Mgr Donnet archevêque de Bordeaux, que l'on disait contraire à l'Encyclique y adhère complétement. Il en est de même, assure-t-on, de Mgr Darboy, archevêque de Paris.

La *Correspondance générale* de Vienne dément les bruits répandus par les feuilles étrangères sur les délibérations politiques ou militaires qui auraient eu lieu pendant la visite du prince Frédéric-Charles de Prusse.

La *Gazette officielle* de Turin publie un décret royal portant qu'il ne sera dorénavant, accordé d'indemnité annuelle, pour frais de représentation qu'aux préfets de Naples, de Turin, de Palerme, de Milan, de Gênes et de Florence.

Il paraît, malgré le proverbe, qu'en Italie, brûler c'est répondre. Nous voyons par des correspondances siciliennes qu'à Naples « le peuple » a brûlé l'Encyclyque sur la place de l'Archevêché, et qu'à Palerme « les étudiants » ont brûlé de même un journal, la *Liberta*, qui passe pour conservateur et royaliste. Dans l'une et l'autre capitale, l'autorité s'est bien gardée de troubler ces « paisibles démonstrations. » Ce n'est pas assez ; elle aurait dû y présider. Tel est l'avis de la feuille démocratique fondée par M. Alexandre Dumas, l'*Indépendante*.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* du soir publie le décret suivant :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu les articles 24 et 46 de la Constitution,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour le 15 février prochain.

Art. 2. Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries le 25 Janvier 1865.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre d'état, E. ROUHER.

Le *Moniteur* publie une circulaire de M. Duruy sur les cours libres. Elle ne tient pas moins de deux grandes colonnes. C'est le développement des principes posés dans le passage suivant de la circulaire du 6 avril 1864 :

« Le ministre de l'instruction publique a le droit, d'après la législation existante, d'autoriser les cours, gratuits ou non, qui sont faits, dans un intérêt littéraire ou scientifique, pour répandre des connaissances utiles ou morales au sein des classes laborieuses, ou pour donner aux classes élevées une distraction élégante et profitable. Mais il ne saurait sans dépasser les limites du pouvoir qui lui est propre, permettre des réunions où l'on n'aurait pas exclusivement en vue la propagation de l'enseignement. A plus forte raison, il n'en pourrait permettre qui prendraient un caractère politique, soit par le but qu'on se proposerait d'atteindre en dehors de la littérature, soit par la composition du personnel enseignant, qui constituerait une sorte de réclame permanente pour un parti ou pour des candidatures politiques ; soit enfin par des habitudes d'allusions détournées et de sous-entendus qui feraient du cours une provocation à peine déguisée. J'ajoute que son devoir serait de retirer immédiatement une autorisation dont le public abuserait, même sans la volonté du professeur.

On écrit de New-York, le 10 janvier, au *Moniteur* :

« La cause de l'émancipation des noirs ne cesse pas de faire des progrès dans les Etats du Nord. Déjà la Virginie occidentale, la Louisiane et le Maryland ont aboli l'esclavage. Trois autres Etats, le Delaware l'Arkausasg, le Tennessée, s'apprêtent à suivre leur exemple. Pour le Delaware, où l'institution de l'esclavage était une anomalie, la question de l'affranchissement des nègres est en quelque sorte résolue à l'avance pour l'Arkausas et le Tennessée, que les armées fédérales ont à peu près reconquis, elle dépend des éventualités de la guerre.

« Ce n'est pas seulement dans le Nord que l'esclavage est ébranlé, il commence aussi à être battu en brèche dans le Sud, où la nécessité d'émanciper les noirs pour en faire des soldats devient chaque jour plus pressante.

« Quant aux pouvoirs absolus dont il est question depuis quelque temps d'investir le général Lee, on ne sait pas encore s'il lui ont été donnés en réalité, ou si M. Jefferson Davis continue à être commandant en chef des armées du Sud.

« On parle du reste, de nouvelles négociations pour la paix qui seraient confiées cette fois au zèle de M. Blair et de son fils l'ex-post-master général. »

Dans la séance du 23 janvier, la Chambre des députés de Turin s'est occupée de l'enquête sur les événements de septembre.

Le baron Ricasoli parle en faveur de la concorde. Il dit que le jugement des faits de septembre doit être remis à l'opinion publique et à l'histoire. Il constate le danger qu'il y aurait à soulever une discussion sur ces faits. L'Italie ne veut pas des disputes, mais des réformes législatives. Turin n'a pas besoin de se défendre, d'ailleurs toute l'Italie a pris part au deuil de Turin. Le baron Ricasoli formule la proposition suivante :

« La Chambre,

» Considérant que le parlement doit, dans les conditions présentes, s'occuper de la réorganisation de la nation,

» Considérant que rappeler les faits passés nuirait au calme des discussions,

» Considérant que les sacrifices de Turin en faveur de l'Italie et son attitude, pendant les débats de la question du transfert, suffisent pour écarter tout soupçon de municipalisme,

» Après avoir remercié la commission,

» Passe à l'ordre du jour. »

A la suite d'un débat auquel prennent part MM. Mordini, Crispi, Brofferio et le général Bixio, la proposition de Ricasoli est adoptée, à l'appel nominal, par 140 voix contre 67. Il y a eu 13 abstentions.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 25 janvier.

Dans un discours prononcé hier, devant les électeurs d'Ashton, le ministre M. Milner-Gibson a dit :

L'Angleterre attend des autres nations la réciprocité pour sa politique libre-échangiste. Un grand progrès a déjà été réalisé. Il est dû à M. Cobden qui a brisé le système des prohibitions en France. La France encouragée par le succès, songe en ce moment à se relâcher des restrictions que renferment ces lois sur la navigation.

M. Milner-Gibson a parlé ensuite, en faveur de la réforme parlementaire et de la non-intervention en Amérique.

Vienne, 24 janvier.

La *Correspondance générale* dément les bruits répandus par les feuilles étrangères sur les délibérations politiques et militaires, qui auraient eu lieu ici pendant la visite du prince Frédéric-Charles de Prusse.

Les délibérations qui ont eu lieu dans la commission des finances sur la réduction du budget, ont eu pour résultat de fixer le déficit de l'exercice à 25 millions. Ces délibérations se continueront jeudi prochain.

Berlin, 24 janvier.

Les ministres de la guerre, de la marine et du commerce ont terminé leurs rapports sur la situation politique des Duchés et ont indiqué au ministre d'état une base de négociations avec l'Autriche.

Trieste, 24 janvier.

Une assemblée des notables, convoquée par le maire de la ville, a résolu la formation d'un comité pour rédiger une adresse de loyauté. L'assemblée s'est séparée au cri trois fois répété de vive l'Empereur!

Turin, 24 janvier.

Le comte Latour, nommé ministre d'Italie au Mexique, partira d'ici, le 1er février, pour se rendre à son poste.

La *Gazette officielle* publie un décret royal portant qu'il ne sera dorénavant, accordé d'indemnité annuelle, pour frais de représentation, qu'aux préfets de Naples, de Turin, de Palerme, de Milan, de Gênes et de Florence.

Madrid, 24 janvier.

Le journal *les Noticias*, dit que le conseil des ministres a résolu, aujourd'hui, de faire une question de cabinet du projet de loi pour l'anticipation de l'impôt.

Berlin, 24 janvier.

Chambre des seigneurs. — Discussion du projet d'Adresse.

Le président du conseil, M. de Bismark, déclare que la base de toute constitution est un compromis, surtout en Prusse où se trouvent placés, à côté l'un de l'autre, trois pouvoirs en possession des mêmes droits.

La Chambre des députés, dit M. de Bismark, a abandonné, par sa résolution de septembre 1862, la voie du compromis. Le ministère actuel a trouvé, en arrivant au pouvoir, le conflit déjà existant. La Chambre des députés demande qu'il soit résolu, par l'abolition de la réorganisation de l'armée, ce qui est impossible.

Relativement à la politique extérieure, M. de Bismark dit qu'il est impossible de faire connaître prématurément les projets pendants. Il ne peut que donner l'assurance que les intérêts de la Prusse seront sauvegardés et que le sang prussien n'aura pas coulé en vain. La presse et la Chambre des députés ont reproché au gouvernement son alliance avec l'Autriche. L'avenir projètera une plus vive lumière sur cette alliance. En suivant toute autre voie, on n'avait en face de soi qu'une guerre avec la Confédération.

Ce projet d'Adresse est voté par 84 voix contre 6.

Berlin, 24 janvier.

Chambre des députés. — L'ordre du jour

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 JANVIER 1865

— N° 9 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(*Suite*)

CHAPITRE VII.

Voitures, chevaux et promeneurs à pied affluaient dans les belles allées du bois de Boulogne. C'était une de ces journées d'octobre plus belles que les plus splendides journées de juillet. Un soleil encore éclatant et chaud glissait entre les branches éclaircies des arbres, dorait les gazons veloutés et rendait les eaux toutes scintillantes. Beaucoup de Parisiens de la haute volée n'étaient pas de retour de la campagne, où les retenaient la chasse et les plaisirs d'automne. La noblesse surtout séjournait encore dans ses terres. Cependant on n'en était plus à pouvoir dire, comme dans les mois brûlants de l'été, qu'il n'y avait *personne* à Paris. L'élégante calèche de M. Erneville croisait à tous moments d'autres équipages de l'aristocratie financière. Une foule de gens que leurs professions ou affaires quelconques retiennent toute l'année ou ramènent de bonne heure à la ville, mais qui ont des loisirs et de l'argent à dépenser, étaient là aussi ; sans compter ceux qui détestent la campagne, et qui, après être allés, par ton, s'ennuyer un mois dans une ville d'eaux, raccourent avec empressement au centre des plaisirs et de la mode.

Clotilde et Raymond avaient oublié leur petite scène. Les querelles d'amour ne laissent point de longues traces, une fois la paix conclue. Assis en face de Clotilde, le duc la regardait avec ravissement. Il était fier d'elle et de sa beauté. Quant à elle, avouons-le, ses pensées se concentraient moins exclusivement sur lui ; elle se préoccupait beaucoup plus de l'effet que leur apparition allait produire.

Elle n'eût pas lieu d'en être fort satisfaite. Elle s'attendait à des regards étonnés et jaloux, à des mines ébahies, à des chuchotements. On chuchota, il est vrai, mais les regards furent plutôt moqueurs qu'émerveillés, les mines plutôt malveillantes qu'interrogatrices. La présence du duc d'Armentières dans la voiture du riche capitaliste Erneville ne devait pas être l'indice certain d'un mariage. Mais c'était un fait assez remarquable pour donner lieu à toutes sortes d'observations et de conjectures d'où la vérité ne tarderait pas à surgir. Voilà du moins ce que pensait Clotilde. Mais elle avait compté sans les trompettes de la renommée, embouchées en cette circonstance par M. Maugin et ses amis. Déjà, ils avaient répandu la grande nouvelle à la Bourse, dans les cafés, sur les boulevards, avec force commentaires ironiques. Tout le monde en parlait, c'était l'évènement du jour, et l'on n'épargnait pas les plaisanteries ! Le regard pénétrant de Clotilde surprit et interpréta sans peine des sourires qu'on ne déguisait guère, tout en feignant de vouloir les réprimer. Elle vit que l'opinion lui était hostile, et elle s'en irrita comme de tout ce qui contrariait ses désirs. Résolue aussitôt à la braver, elle releva plus haut la tête, s'adossa avec une nonchalance plus superbe aux moëlleux coussins de la voiture, et soutint sans sourciller les regards fixés sur elle. Mais au fond elle suffoquait de dépit.

On allait au pas, en promeneurs. Un groupe de jeunes officiers nobles qui connaissaient Raymond, passa à cheval, le saluant d'un air moitié railleur, moitié compatissant qui disait : « Pauvre fou, comme il s'est laissé prendre ! » Le rouge monta au front de M. d'Armentières, un éclair jaillit de ses yeux. Au même instant, une calèche armoriée s'approchait, venant en sens contraire ; deux dames en occupaient le fond ; c'étaient la duchesse et Blanche de Vignolle. En face d'elles, étaient le comte et le marquis. Raymond salua respectueusement, mais sa mère, par un mouvement prompt comme la pensée, détourna la tête et fit tomber son voile sur sa figure. Blanche, déjà très-pâle, pâlit davantage encore et resta immobile, les yeux baissées. Le comte lança un regard foudroyant à son neveu, un autre, tout chargé de mépris, à Mlle Erneville, et Octave fit de la main un geste comique qu'on pourrait traduire ainsi : « Tu l'as voulu, mon cher ! »

Cette rencontre fut un coup douloureux pour Raymond. Le courroux de sa mère, la tristesse de Blanche, son pénible désaccord avec toute la famille, oubliés un instant aux côtés de Clotilde, revenaient impitoyablement s'imposer à lui au sein même des joies de son amour ! Il souffrait beaucoup moins cependant que Mlle Erneville, dont la honte et la rage dévoraient le cœur. Au lieu d'un triomphe, voilà donc ce qu'elle était venue chercher, une cruelle humiliation ! La promenade s'acheva sans que personne ouvrit la bouche. M. Erneville aussi était soucieux et sombre.

Rentrée à l'hôtel, Clotilde eut un accès de désespoir si violent que Raimond, malgré les tortures qu'il éprouvait lui-même, fut obligé de se faire calme pour l'apaiser.

« Nous savions bien, lui dit-il, que ma famille voyait notre union de mauvais œil. C'est une conséquence naturelle de notre situation. Quant aux indifférents, que nous importent leurs railleries ou leurs dédains ? De la part des gens de ma classe, c'est un préjuge ; de la part des gens de la vôtre, jalousie peut-être.

— Vous l'entendez, mon père ! Lui aussi il établit entre nous une distinction de castes. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, M. le duc, si vous regrettez la folie que vous avez faite de vous engager à une roturière, il n'est pas trop tard...

— Prenez garde, Clotilde, interrompit sèvèrement le duc. N'abusez pas de mon amour et de votre empire sur moi. Voici la seconde fois en un jour que vous offrez de me rendre ma parole. Peut-être, à une troisième fois, la dignité blessée parlerait-elle plus haut que le cœur.

— Des menaces ! s'écria-t-elle exaspérée. Puis, s'attendrissant tout à coup, elle ajouta avec larmes : « Raymond, Raymond, que vous ai-je fait pour que vous me traitiez ainsi ? »

Le mécontentement de Raymond ne tint pas contre cette douleur. Il s'assit à à côté du fauteuil où elle s'était laissée tomber, lui prit les deux mains, les pressa dans les siennes et répondit :

« Ce que vous m'avez fait, enfant que vous êtes ? L'injure de douter de moi et le chagrin de vous voir souffrir par votre faute. Si vous voulez que nous soyons heureux modérez cette effervescence. Je ne suis que trop emporté moi-même. Vous pourriez vous attirer de ma bouche des paroles vives, que je regretterais trop tard. Aidons-nous plutôt mutuellement à supporter les ennuis de notre position. Ils seront passagers d'ailleurs, et quand vous serez ma femme.

— C'est cela, mon cher duc, interrompit M. Erneville, que ces explications ennuyaient et qui aimait mieux causer de choses positives parlons un peu de l'époque du mariage.

— Pour moi, le plus tôt sera le mieux ! s'écria Raymond.

— Pour moi aussi, dit Clotilde ; laissez-moi seulement le temps de me préparer.

— Combien de mois vous faut-il ?

— Deux mois me suffisent, à la rigueur.

— Eh bien, voulez-vous que nous nous mariions en décembre ? Mon congé expire le 1er janvier. Nous prendrons pour terme de notre voyage Rome, où je retournerai alors en garnison.

— Oh ! oui, Rome, l'Italie, les voya-

Reproduction interdite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 25 janvier.